



son rôle en Chine, que les consuls de plusieurs puissances ont demandé à leurs gouvernements de diriger vers Canton des bâtiments de guerre, afin de pouvoir protéger leurs nationaux, si des événements l'exigeaient.

Le steamer *Apoa* de la compagnie de navigation des Indes-Occidentales, arrivé samedi à Southampton, a apporté des nouvelles du Mexique jusqu'à la fin de février. A cette date tout était tranquille au Mexique. L'autorité de Paredes était partout reconnue sans opposition. L'envoyé américain, M. Slidell, était toujours à Jalapa, attendant qu'il plût au gouvernement mexicain de le recevoir; de quoi celui-ci paraissait moins disposé que jamais. La flotte des Etats-Unis était, partie à Vera-Cruz, partie à Mazatlan, se préparant, assurait-on, à bloquer les côtes du Mexique. Le bruit du projet qu'aurait Paredes de rétablir la monarchie au Mexique et de donner la couronne à un prince espagnol, commençait à s'accréditer. Le général Almonte, ministre de la guerre, a donné sa démission et a été remplacé par le général Tornel.

Les journaux anglais présentent, d'après les journaux de l'Irlande, la situation de ce malheureux pays sous les plus sombres couleurs; la misère est à son comble et les envois de maïs que fait en Irlande le gouvernement anglais, ne sont qu'une goutte d'eau dans cet océan de détresse. La famine a amené à sa suite des maladies; et l'on craint que les fièvres ne moissonnent un grand nombre de victimes. Les grands propriétaires irlandais sont, paraît-il, malgré ces calamités, une dureté incroyable envers leurs petits fermiers qui sont chassés au milieu de la saison même des plus misérables luttes. La guerre sociale est imminente. Les paysans donnent, dans quelques districts, avis aux prêtres et aux propriétaires que, si, dans un terme fixé, il ne leur est porté assistance, ils s'empareront de tout le bétail.

La crise financière, dont nous avons constaté l'approche en Angleterre, s'annonce par quelques symptômes: une maison considérable de Liverpool, la maison Carné et Telo est en faillite; son passif s'élève à plus de 100,000 liv. st. (1,200,000 fr.)

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche suivante de lord Aberdeen à sir Edmond Lyons, relativement à l'emprunt grec:

« Monsieur, votre dépêche du 1<sup>er</sup> du mois dernier et la lettre de M. Coletti ont été examinées par le gouvernement de la reine. Cette lettre informe le gouvernement de la reine que, conformément à la demande que M. Coletti a faite le 10 décembre dernier vous enjoignant de présenter, le gouvernement grec a résolu de soumettre aux chambres un projet de loi autorisant le ministre des finances à employer, dans l'intérêt de l'Angleterre, au service du versement de l'emprunt échu le 1<sup>er</sup> mars dernier, la proportion de 700,000 drachmes, minimum prévu de l'excédent des recettes de la Grèce pour l'année. En vous faisant part de cette décision, M. Coletti a observé que la très faible somme qui devait être payée par la Grèce forme une partie notable des seules ressources acquises à l'ordre de la plus stricte économie, dont le gouvernement puisse disposer dans l'intérêt de l'avenir. J'ajoute que par suite de l'emploi de cette somme pour satisfaire à la demande de l'Angleterre, le gouvernement grec sera forcé de restituer cette somme des fonds destinés aux travaux publics.

Dans un discours prononcé, le 13 février dernier, dans la chambre des députés par le nouveau ministre des finances nommé par le roi à la recommandation de M. Coletti, M. Pontropoulos, suivant les journaux grecs, aurait déclaré net et sans être contredit par personne que les finances étaient entièrement incapables de faire face à la dette grecque. Il a déclaré que les mesures arbitraires, le pillage et la spoliation des propriétés sont les traits distinctifs de la situation actuelle des finances de la Grèce. Tel est le tableau tracé publiquement par le ministre des finances du gouvernement de la reine regardé comme cette déclaration démentant entièrement l'assertion de prétendues strictes économies dont a parlé M. Coletti, et il se trouve complètement justifié de persister dans la résolution de demander au gouvernement grec l'application d'une certaine partie des revenus au service de l'emprunt grec pour le semestre échu et les semestres à échoir.

Le gouvernement de S. M. observera en outre que si on souffrait plus longtemps la continuation d'une administration des finances grecques aussi désordonnée, il se verrait contraint, en vertu des obligations du traité contracté par la Grèce vis-à-vis de l'Angleterre, d'adopter toutes les mesures ultérieures

La tête dans son manteau, il murmura le nom d'une femme.  
La victoire était complète, le comte avait deux fois terrassé le doute.  
Ce nom, qu'il prononçait avec une expression de tendresse qui était presque de l'amour, c'était le nom d'Haydée.  
Elle mettait pied à terre, Monte-Christo s'achemina vers le cimetière, où il savait retrouver Morrel.  
Il y avait dix ans auparavant, avait pieusement cherché une tombe dans ce cimetière, et l'avait cherchée inutilement. Lui, qui revenait en France avec des millions, n'avait pas pu retrouver la tombe de son père mort de faim.  
Morrel y avait bien fait mettre une croix, mais cette croix était tombée, et le fossoyeur en avait fait sa croix, comme font les fossoyeurs de tous ces vieux bois gisant dans les cimetières.  
Le dieu négociant avait été plus heureux, mort dans les bras de ses enfants, il avait été, conduit par eux, se coucher près de sa femme qui l'avait précède de deux ans dans l'éternité.  
Deux larges dalles de marbre sur lesquelles étaient écrits leurs noms, se faisaient face l'une à côté de l'autre dans un petit enclos fermé d'une balustrade de fer et ombragé par quatre cyprès.  
Maximilien était appuyé à l'un de ces arbres, et fixait sur les deux tombes un regard profond, presque égare.  
— Maximilien, dit le comte, ce n'est point là qu'il faut regarder, c'est là!  
— Les morts sont partout, dit Morrel, n'est-ce pas ce que vous m'avez dit vous-même quand vous m'avez fait quitter Paris.  
— Maximilien, dit le comte, vous m'avez demandé pendant le voyage à vous arrêter quelques jours à Marseille; est-ce toujours votre désir?  
— Je n'ai plus de désir, comte; seulement il me semble que j'attendrai moins péniblement à Marseille qu'ailleurs.  
— Tant mieux, Maximilien, sois je vous quitte, et j'emporte votre parole, n'est-ce pas?  
— Ah! je l'oublierai, comte, dit Morrel, je l'oublierai!  
— Non! vous ne l'oublierez pas, car vous êtes homme d'honneur avant tout, Morrel, parce que vous avez juré, parce que vous allez jurer encore.  
— Oh! comte, ayez pitié de moi, comte, je suis si malheureux!  
— J'ai connu un homme plus malheureux que vous, Morrel.  
— Possible.  
— Mais! dit Monte-Christo, c'est un des orgueils de notre pauvre humanité, que chaque homme se croie plus malheureux qu'un autre malheureux, et qui gémit à côté de lui.  
— Il est plus malheureux que l'homme qui a perdu le seul bien qu'il a au monde?  
— Non, dit Monte-Christo, et fixez un instant votre regard sur ce pauvre homme qui se croit plus malheureux qu'un autre malheureux, et qui gémit à côté de lui.  
— Il est plus malheureux que l'homme qui a perdu le seul bien qu'il a au monde?  
— Non, dit Monte-Christo, et fixez un instant votre regard sur ce pauvre homme qui se croit plus malheureux qu'un autre malheureux, et qui gémit à côté de lui.  
— Il est plus malheureux que l'homme qui a perdu le seul bien qu'il a au monde?

qui pourraient paraître nécessaires, afin d'assurer l'établissement d'un état de choses donnant pleine garantie à l'Angleterre que les sommes destinées à être appliquées et qui pourraient être au service annuel de l'emprunt, ne seront plus dissipées par des administrateurs corrompus ou négligents, au préjudice des droits de l'Angleterre.

Signé, A. BERDEEN.

Le *Journal des Débats*, à l'occasion de l'Irlande et du bill de coercition que le ministère anglais réclame en ce moment du parlement contre ce pays, fait des réflexions qui donnent une idée exacte de ce bill et de la malheureuse position dans laquelle se trouvent ces deux pays, l'Angleterre et l'Irlande, sont placés vis-à-vis l'un de l'autre. Nous en extrayons le passage qui suit:

« Les Anglais se confessent eux-mêmes avec une sorte de désespoir, l'Irlande est l'instrument providentiel choisi pour humilier leur orgueil. Elle est comme la voix insultante qui accompagnait le char du triomphateur antique. Pendant qu'ils remplissent les deux mondes du bruit de leurs victoires, pendant qu'ils ouvrent à l'Occident des riyages jusqu'alors inaccessibles, pendant que par leurs missions, par leur commerce, par leur infatigable esprit d'entreprise, ils propagent jusqu'aux extrémités de l'univers et leur nom et leur puissance, ils gardent toujours dans leur flanc ce trait fatal qui leur rappelle qu'ils sont vulnérables et mortels; ils voient toujours derrière leur char cette cohorte de lieureux et d'affamés dont les cris troublent la sécurité de leur triomphe. Ainsi, à moment même où les ministres anglais proposent dans le parlement des votes de remerciements aux généraux et aux soldats de l'armée indienne, ils y demandent aussi des pouvoirs discrétionnaires pour réprimer et prévenir, s'il est possible, les assassinats qui font de l'Irlande une contrée inhabitable. »

Voici d'après un document officiel soumis récemment au sénat des Etats-Unis d'Amérique, le relevé des forces navales des principaux états.

La Grande-Bretagne en commission 371 bâtiments armés de 4,718 canons, en construction; 300 bâtiments percés pour 15,054 canons, total 671 bâtiments, 19,772 canons; et 40,800 hommes d'équipage; dans le chiffre ci-dessus les steamers comptent pour 121. Ne sont pas compris dans ce relevé 14 bâtiments à voiles et 22 steamers au service de la Compagnie des Indes, 26 steamers de poste sous le contrôle du gouvernement et 72 cutters du service de douane, total 134 bâtiments et 310 canons.

La France a en commission 187 bâtiments portant 4,157 canons, en construction et désarmés 129 bâtiments percés pour 4,625 canons, total 316 bâtiments et 8,782 canons et 27,554 hommes d'équipage. Les steamers sont compris dans ce chiffre pour 37.

La Russie a indépendamment de la flotte de la mer Caspienne, en commission, en construction ou désarmés 179 bâtiments avec 5,976 canons et 59,000 hommes d'équipage, (6 steamers).

Les Etats-Unis: en commission 47 bâtiments, 1,155 canons; en construction ou désarmés 30 bâtiments avec 1,190 canons, total 77 bâtiments dont 5 steamers, 2,345 canons et 8,724 hommes d'équipage; en outre 13 bâtiments à voiles et 8 steamers employés au service des côtes et de la douane armés de 61 canons et ayant 769 hommes d'équipage.

La Turquie: en commission, en construction ou désarmés, 43 bâtiments dont 3 steamers, et 2,212 canons.

L'Egypte, 38 bâtiments et 1,760 canons.

La Hollande a en commission 48 bâtiments armés de 308 canons et en construction 10 bâtiments percés pour 1,000 canons.

La Prusse a en commission, désarmés ou en construction 23 bâtiments, dont 2 steamers et 1,854 canons.

Le Danemark: en commission, en construction ou désarmés, 108 bâtiments et 1,076 canons.

L'Autriche: en commission, 74 bâtiments et 686 canons.

Le Brésil: en commission, en construction ou désarmés, 42 bâtiments et 775 canons.

La Sardaigne: 15 bâtiments dont 2 steamers avec 446 canons.

Les Deux-Siciles, 17 bâtiments avec 338 canons.

L'Espagne, 21 bâtiments dont 4 steamers armés de 348 canons.

était jeune, il avait un vieux père qu'il aimait, une fiancée qu'il adorait; il allait l'épouser, quand tout à coup un de ces caprices du sort qui feraient douter de la bonté de Dieu, si Dieu ne se révélait plus tard en montrant que tout est pour lui un moyen de conduire à son unité infinie, quand tout à coup un caprice du sort lui enleva sa liberté, sa maîtresse, l'avenir qu'il rêvait et qu'il croyait le sien (car, aveugle qu'il était, il ne pouvait lire que dans le présent), pour le plonger au fond d'un cachot.  
— Ah! fit Morrel, on sort d'un cachot au bout de huit jours, au bout d'un mois, au bout d'un an.  
— Il y resta quatorze ans, Morrel, dit le comte en posant sa main sur l'épaule du jeune homme.  
Maximilien tressaillit.  
— Quatorze ans! murmura-t-il.  
— Quatorze ans, répéta le comte; lui aussi, pendant ces quatorze années, il eut bien des moments de désespoir; lui aussi, comme vous, Morrel, se croyant le plus malheureux des hommes, il voulut se tuer.  
— Eh bien? demanda Morrel.  
— Eh! bien, au moment suprême, Dieu se révéla à lui par un moyen humain; car Dieu ne fait plus de miracles; peut-être, au premier abord (il faut du temps aux yeux voilés de l'âme pour se dessiller tout à fait), ne comprit-il pas cette miséricorde de Dieu; mais enfin il prit patience et attendit. Un jour il sortit miraculeusement de la tombe, transfiguré, riche, puissant, presque Dieu; son premier en fut pour son père; son père était mort.  
— Et à moi aussi mon père est mort, dit Morrel.  
— Oui, mais votre père est mort dans vos bras, ami, heureux, honoré, riche, plein de jours; son père à lui était mort pauvre, désespéré, doutant de Dieu; et lorsque dix ans après sa mort son fils chercha sa tombe, sa tombe même avait disparu, et nul n'a pu lui dire: C'est là que repose dans le Seigneur le cœur qui t'a tant aimé.  
— Oh! dit Morrel.  
— Celui-là était donc plus malheureux fils que vous, Morrel, car celui-là ne savait pas même où retrouver la tombe de son père.  
— Mais, dit Morrel, il lui restait la femme qu'il avait aimée, au moins.  
— Vous vous trompez, Morrel; cette femme...  
— Elle était morte? s'écria Maximilien.  
— Pis que cela: elle avait été infidèle, elle avait épousé un des persécuteurs de son frère. Vous voyez donc, Morrel, que cet homme était, plus malheureux amant que vous.  
— Et à cet homme, demanda Morrel, Dieu a envoyé la consolation?  
— Il lui a envoyé le calme du moins.  
— Et cet homme pourra encore être heureux un jour?  
— Il l'espère, Maximilien.  
Le jeune homme laissa tomber sa tête sur sa poitrine.  
— Vous avez ma promesse, dit-il après un instant de silence, et on tendant la main à Monte-Christo: Seulement rappelez-vous.  
— Le 5 octobre, Morrel, je vous attends à l'île de Monte-Christo. Le 4

Le Portugal, 59 bâtiments portant 225 canons et 4,500 hommes d'équipage.  
Le Mexique, 23 bâtiments et 42 canons.

Au sujet des crédits de la marine française que la chambre des députés va être appelée à discuter, M. le baron Ch. Dupuy vient d'adresser à cette chambre des observations dont le lecteur nous saurra gré de mettre sous les yeux quelques passages.

L'avenir de notre marine militaire, dit le savant ingénieur, est-il que nos armées navales cessent d'être composées de vaisseaux à voiles? Les vaisseaux de ligne à voiles doivent-ils être abandonnés pour y substituer des navires à vapeur? Est-ce là ce passé avec lequel il faudrait rompre, avec lequel, pour employer les ménagements du rapport, avec lequel la commission ne veut pas encore rompre entièrement; expressions qui signifient que la commission veut du moins rompre en partie avec le passé, c'est-à-dire avec les armées navales à voiles. Des vaisseaux à voiles ont moins de vitesse que des navires à vapeur; cela est vrai. Mais est-ce une raison pour ne plus les conserver comme armée navale? Je le nie. J'appelle ici toute l'attention des hommes d'Etat et des hommes de l'art. Cette question est la plus grave que puisse offrir à notre époque la constitution de la force navale chez les grandes nations. Ne la compliquons par aucun détail technique, et prenons-la dans sa généralité la plus élevée. Les vaisseaux d'une armée navale sont pour elle, vu leur masse et leur vitesse, comme les régiments d'infanterie d'une armée de terre, régiments menant avec eux leur artillerie. Imaginons que jusqu'à ce jour on ait ignoré la cavalerie, c'est-à-dire une force organisée, susceptible de marcher, de courir deux fois, trois fois, quatre fois plus vite que l'infanterie; c'est le miracle de la vapeur! Que dirions-nous des novateurs qui nous diraient: La vitesse est tout; abandonnons l'infanterie et ne combattons plus qu'à cheval? Pense-t-on que la puissance qui se transformerait de la sorte en cavalerie, l'emporterait sur la puissance qui consentirait à n'avoir qu'une infanterie héroïque et parfaitement aguerrie? A plus forte raison, pense-t-on que la puissance qui ne combattrait plus qu'avec des cavaliers l'emporterait sur celle qui, sans rien abandonner de son infanterie, y joindrait judicieusement une cavalerie très-mobile, sage, ment et modérément proportionnée! La légion romaine n'avait qu'un dixième et quelquefois un vingtième de cavalerie; son infanterie a conquis le monde. La phalange d'Alexandre était moins mobile encore que la légion, et ne comptait que sur les fantassins; elle a conquis l'Orient. L'armée française était d'autant admirable qu'elle savait mieux suppléer, par l'infanterie, à la faible proportion de sa cavalerie; témoin les plus belles campagnes d'Italie et les batailles d'Egypte contre les Mameluks.

L'année dernière les mines du Mexique ont produit environ pour 25,000 dollars (125,000,000 de fr.) La plus grande partie de ces produits ont été exportés en Europe.

D'après une correspondance du *Times* datée du Caire, le 10 mars, le pacha a décidément pris entre ses mains le monopole du transit de Suez à Alexandrie.

Nouvelles d'Espagne.

Les nouvelles de Madrid que nous recevons aujourd'hui sont du 7 avril. Le ministère, à cette époque, n'était pas encore complet; mais les trois ministres dont nous avons annoncé la nomination se sont partagé par intérim les postes vacants.

La *Gazette de Madrid* contient un décret qui nomme le général Pezuela capitaine-général de la Nouvelle-Castille, en remplacement du général Mazaredo.

A ces nouvelles, on peut ajouter cette autre qui peut paraître pour semi-officielle, puisqu'elle est donnée par le *Heraldo*, par faitement un journal de tous les actes du duc de Valence. On apprend que le duc de Valence a refusé de partir pour son voyage de voyage sont terminés. Le général a refusé avec morgue les fonds que le gouvernement voulait mettre à sa disposition pour ce voyage. Il a reçu dans la journée un grand nombre de visites; ce qui annonce qu'il ne tardera pas à partir. D'après le *Heraldo* qui doit être bien informé à cet égard, le duc de Valence ira à Naples, remplir une mission qu'il a acceptée. Cette mission était confidentielle; il est impossible de la préciser nettement.

Les bruits les plus alarmants étaient répandus dans Madrid. On parlait de l'insurrection de la Galice et des pronouciamientos de plusieurs bataillons. On regardait généralement

un yacht vous attendra dans le port de Bastia; ce yacht s'appelle l'Eurus, vous vous nommez au patron, qui vous conduira près de moi. C'est dit, n'est-ce pas, Maximilien?

— C'est dit, comte, et je ferai ce qui est dit; mais rappelez-vous que le 5 octobre...

— Enfant, qui ne sait pas encore ce que c'est que la promesse d'un homme... Je vous ai dit vingt fois que ce jour-là si vous vouliez encore mourir, je vous aiderais. Adieu.

— Vous me quittez?  
— Oui, j'ai affaire en Italie; je vous laisse seul, seul aux prises avec le malheur, seul avec cet angle aux puissantes ailes que le Seigneur envoie à ses élus pour les transporter à ses pieds; l'histoire de Camille n'est pas une fable, Maximilien, c'est une allégorie.

— Quand partez-vous?  
— A l'instant même le bateau à vapeur m'attend, dans une heure je serai déjà loin de vous; m'accompagnez-vous jusqu'au port, Morrel?

— Je suis tout à vous, comte.  
— Embrassez-moi.

Morrel embrassa le comte jusqu'au port; déjà la fumée sortait du tube noir qui la lançait aux yeux. Bientôt le bateau partit et une heure après, comme l'avait dit Monte-Christo, le bateau à vapeur de Bastia s'élevait à la pointe visible. Maximilien, qui se tenait par les premiers brouillards de la nuit.

— Et à moi aussi mon père est mort, dit Morrel.  
— Oui, mais votre père est mort dans vos bras, ami, heureux, honoré, riche, plein de jours; son père à lui était mort pauvre, désespéré, doutant de Dieu; et lorsque dix ans après sa mort son fils chercha sa tombe, sa tombe même avait disparu, et nul n'a pu lui dire: C'est là que repose dans le Seigneur le cœur qui t'a tant aimé.

— Oh! dit Morrel.  
— Celui-là était donc plus malheureux fils que vous, Morrel, car celui-là ne savait pas même où retrouver la tombe de son père.

— Mais, dit Morrel, il lui restait la femme qu'il avait aimée, au moins.  
— Vous vous trompez, Morrel; cette femme...  
— Elle était morte? s'écria Maximilien.

— Pis que cela: elle avait été infidèle, elle avait épousé un des persécuteurs de son frère. Vous voyez donc, Morrel, que cet homme était, plus malheureux amant que vous.

— Et à cet homme, demanda Morrel, Dieu a envoyé la consolation?  
— Il lui a envoyé le calme du moins.

— Et cet homme pourra encore être heureux un jour?  
— Il l'espère, Maximilien.

Le jeune homme laissa tomber sa tête sur sa poitrine.  
— Vous avez ma promesse, dit-il après un instant de silence, et on tendant la main à Monte-Christo: Seulement rappelez-vous.

— Le 5 octobre, Morrel, je vous attends à l'île de Monte-Christo. Le 4

ont été destitués :

- 1° Le général Mazarredo, capitaine-général de Madrid ;
2° Le général Breton, capitaine-général de Barcelone ;
3° Le général Manso, capitaine-général de Valence ;
4° Le général Schelly, capitaine-général de Séville.

Ces quatre capitaines-général, qui sont tous des amis particuliers du général Narvaez, ont été remplacés, le général Mazarredo par le général Pezuela, le général Breton par le général Concha (don Manuel), le général Manso par le général Concha (don José), frère du précédent. On ne connaît pas le remplaçant du général Schelly.

Ont été également destitués :
1° Le général Fulgoso, gouverneur de Madrid, et ancien carliste. Il est remplacé par le général Cordova ;
2° Les colonels Ortega et Calonge.

Le premier, à qui le général Narvaez avait donné le commandement du régiment de la reina Gobernadora, est remplacé par le colonel Faron, destitué après la chute du ministère Miraflores.

Ont été destitués, enfin, M. Loggarrri, ami particulier du général Narvaez, résident secrétaire d'ambassade à Madrid et de la guerre, M. Sartorius et le marquis de Vistahermosa, et L. Sabatini, chef politique de Madrid.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

L'infant don Enrique est rappelé à Madrid. Nous apprenons positivement que c'est le régiment de Zamora qui, à Lugo, s'est soulevé aux cris de : Vive la constitution ! A bas Narvaez ! Les troupes dirigées cette nuit de Madrid, sur la Galice, sont sous les ordres du général José de la Concha. L'arrivée des troupes et les explications qui seront données sur la chute du ministère Narvaez, feront rentrer les révoltés dans le devoir. Ici, dans la capitale, des précautions sont prises pour le maintien de l'ordre qui ne semble pas du tout menacé. Le général Amaro, frère du ministre de ce nom, qui tient le portefeuille de la marine et celui de la guerre ad interim, a reçu de son frère la mission d'avoir l'œil sur la garnison de Madrid. Sa vigilance active répond de la tranquillité de la capitale.

P. S. On assure que le duc de Valence part dans la soirée pour la France et qu'il aura obtenu les ordres du gouvernement. (Le général Narvaez est allé à Bayonne.)

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Le ministre va publier une amnistie, dans laquelle seront compris les condamnés politiques, quels que soient leurs crimes, et les condamnés militaires, à l'exception que pour la famille de don Carlos.

Art. 19. Les opérations faites à la Bourse sur toute espèce de marchandises d'assurance et de transports se régleront d'après les dispositions prescrites par le code de commerce, tant dans les formes de ces contrats que dans les moyens de les exécuter. Art. 20. Toutes négociations sur les effets publics seront faites absolument au comptant, et avec l'intervention des agents de change. Art. 36. Sont prohibées toutes les opérations sur les effets publics, à terme, ou qui, sous quelque dénomination que ce soit, ne seraient pas contractées et réalisées en la forme prescrite par les art. 20, 21, 22 et 23. Art. 37. Ceux qui feraient quelques-unes des opérations déclarées illicites par l'art. précédent, encourraient une amende du 5<sup>me</sup> de la valeur nominale des effets formant l'objet de la fraude ; en cas de récidive, cette amende sera doublée et les délinquants seront soumis aux dispositions du code pénal relatives aux personnes qui commettent des fraudes et des tromperies en toute espèce de contrats. Art. 38. Les agents de change qui interviendraient dans des opérations prohibées, encourraient des amendes égales à celles qui seront imposées aux principaux intéressés, et s'ils contrevenaient une seconde fois à la prohibition contenue dans l'art. 36 ils en seraient punis outre l'amende, par la privation de leur charge. Art. 97. Les agents de change de Madrid formeront une chambre, laquelle sera régie par une junta de gouvernement composée d'un président et de 4 syndics. Les fonctions de cette junta seront annuelles. Art. 98. Le président sera choisi par le gouvernement entre les personnes composant la junta de commerce de Madrid, et les syndics seront élus par la chambre des agents de change parmi les membres, à la pluralité absolue des voix ; l'élection sera soumise à l'approbation du chef politique ; et il sera procédé, dans les deux actes, conformément aux dispositions contenues dans l'art. 114 du code de commerce. Art. 112. La présente loi aura pour effet à dater du 15 de ce mois, et à l'avenir les contrats de la Bourse se conformeront à ses dispositions. Les contrats et opérations à terme effectués avant la susdite date seront valides, et auront tout leur effet jusqu'aux échéances du 30 du mois actuel, conformément au dispositif du décret royal du 12 février dernier. Art. 113. Il est dérogé, par le présent décret, aux lois, décrets, royaux, instructions, règlements et autres dispositions qui jusqu'ici avaient régi les matières contenues en la présente loi. Donné au palais, le 5 avril 1846.

Signé de la main de la reine. Le ministre de la marine, du commerce et des colonies. FRANCISCO ARMERO Y PENARANDA.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE DE LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HELENE.

Par le général Montholon, Compagnon d'armes et exécuteur testamentaire de l'Empereur.

CHAPITRE XXI. Mort de l'empereur.

L'idée de cette lettre suffirait seule pour donner la preuve du caractère si énergique de l'empereur. S'occuper d'un détail semblable, alors même que l'on comptait déjà les dernières heures de l'agonie !

29 avril. — La nuit a été mauvaise ; la fièvre était plus prononcée, à en juger par l'agitation et par le son de la voix de l'empereur. Deux fois j'ai voulu faire appeler Antomarchi, mais il m'a témoigné trop d'humeur quand j'insistais, pour que j'osasse passer outre.

A quatre heures du matin, il m'a fait approcher une table de son lit et m'a dicté, pendant deux heures, deux projets, l'un sur la destination de Versailles, l'autre sur l'organisation des gardes nationales dans l'intérêt de la défense du territoire. Il m'a fait initier à cette dictée : Première révérence.

On s'est occupé de choses administratives ; mais ces faits sont bien inférieurs à celui que je constate ici. Cinq jours

plus tard, ce génie sublime n'était plus qu'un cadavre, et ce pendant ses pensées étaient toujours dirigées sur le bonheur et sur l'avenir de la France !

30 avril. — A partir d'aujourd'hui, Antomarchi veillera dans la salle à manger, car il n'est plus possible de se faire illusion sur le danger qui nous menace ; tout espoir est perdu, le docteur Arnott nous l'a déclaré ; néanmoins l'empereur conserve toute sa tête, toute sa volonté. Bertrand, qui me voit épuisé de fatigue, lui a proposé encore de me faire veiller à ma place, mais il a répondu : « Je vous l'ai déjà dit, Montholon me suffit. » c'est votre faute, si je me suis accouronné d'essaims, qui sont pour moi ceux d'un fils ; aujourd'hui je n'en veux plus d'autres, c'est lui qui recevra mon dernier soupir, ce sera la récompense de ses services ; ne m'en parlez plus.

1<sup>er</sup> mai. — Ce matin, au moment où je quittais l'empereur après avoir écrit sous sa dictée plus de deux heures, il m'a dit de lui envoyer Vignali, une heure après la chapelle était dressée et l'annuaire avait commencé les prières de quarante heures.

2 mai. — La journée a été mauvaise comme la nuit. Le soir, vers huit heures, l'empereur a voulu dicter à Marchand quelques dispositions testamentaires en faveur de son fils et de la princesse Pauline ; mais sa parole et sa pensée n'ont pas répondu aux impressions de son cœur. Les médecins anglais Short, Mitchels et Arnott ont eu une longue conférence ensemble et se sont ensuite rendus chez le docteur Antomarchi.

3 mai. — Cette nuit, vers deux heures, l'empereur s'est levé sur son séant par un mouvement convulsif et a voulu sortir de son lit. J'ai eu beaucoup de peine à le faire recoucher ; il brûlait, me disait-il ; cependant sa peau était presque en moiteur. Il a été très-altéré toute la nuit et m'a souvent demandé de l'orangeade.

La journée a été assez calme, quoique la fièvre n'ait pas faibli ; vers cinq heures, quelques paroles sans suite nous ont prouvé que la tête commençait à s'embarrasser ; il avait fait appeler son maître d'hôtel Pichon et voulait lui présenter lui-même la manière de faire de l'orangeade, mais il répétait sans cesse le mot orange et ne finissait pas sa phrase.

4 mai. — La nuit a été tranquille ; ce matin, les médecins ont administré une forte dose de calomel ; ils disent que, s'ils avaient pu en obtenir plus tôt l'effet, ils auraient eu quelque espoir. L'abattement est extrême ce soir.

5 mai. — La nuit a été très-mauvaise ; vers deux heures du matin, le délire était accompagné de crispations nerveuses. Un instant j'ai cru distinguer les mots sans suite : Charles, Anne, rere, Anne, Josephine, sur un instant, l'empereur a pu prononcer son nom et m'a dit : « Antomarchi, c'est toi qui es là ; va chercher de l'eau sucrée et fais-la boire à l'empereur. » Il me serrait si vivement, que je ne pouvais appeler à mon aide. Heureusement qu'Archembault, qui veillait dans la pièce voisine, entendit du bruit et est accouru pour m'aider à replacer l'empereur dans son lit. Quelques secondes après, le grand-marchand et le comte Antomarchi, qui s'étaient jetés sur un canapé de la bibliothèque, sont venus également ; mais déjà l'empereur était recouché et calme.

Il paraissait dormir tranquillement quand je l'ai quitté à six heures du matin ; mais à peine avais-je eu le temps de me jeter sur mon lit, qu'on vint me chercher et me dit que le délire commençait.

Quand je me suis approché du lit, l'empereur a porté son regard sur moi et m'a fait signe de lui donner à boire ; mais déjà il ne pouvait avaler, ce n'est qu'à l'aide d'une éponge humectée d'eau sucrée qu'il y eut moyen d'hydrater sa soif, en pressant constamment l'éponge contre ses lèvres.

Il est resté un moment dans ce moment, et a dit : « Antomarchi, c'est toi qui es là ; va chercher de l'eau sucrée et fais-la boire à l'empereur. » Il me serrait si vivement, que je ne pouvais appeler à mon aide.

Une espèce de laquais se leva, sur le signe d'un commis de confiance, gardien solennel du premier bureau.

— Qui annoncerai-je ? demanda le laquais se préparant à marcher de vant l'étranger.

— M. le baron Danglars, répondit le voyageur.

— Venez, dit le laquais.

Une porte s'ouvrit, le laquais et le baron disparurent par cette porte. L'homme qui était entré derrière Danglars s'assit sur un banc d'attente. Le commis continua d'écrire pendant cinq minutes à peu près ; pendant ces cinq minutes, l'homme assis garda le plus profond silence et le plus stricte immobilité.

Puis la plume de l'écrit cessa de crier sur le papier ; il leva la tête, regarda attentivement autour de lui, et après s'être assuré du silence, dit : — Ah ! ah ! dit-il, te voilà, Peppino ?

— Oui ! répondit laconiquement celui-ci.

— Tu as flairé quelque chose de bon chez ce gros homme ?

— Il n'y a pas grand mérite pour celui-ci nous sommes prévenus.

— Tu sais donc ce qu'il vient faire ici, curieux ?

— Bah ! il vient toucher ; seulement, note à savoir quelle somme.

— On vient dire cela tout à l'heure, l'ami !

— Fort bien ; mais ne va pas, comme d'habitude, me donner un faux renseignement.

— Qu'est-ce à dire, et de qui veux-tu parler ? Serait-ce de cet Anglais qui a emporté d'ici trois mille écus l'autre jour ?

— Non, celui-là avait en effet les trois mille écus, et nous les avons trouvés. Je veux parler de ce prince russe.

— Eh bien ?

— Eh bien ! tu nous avais accusé trente mille livres, et nous n'en avons trouvé que vingt-deux.

— Vous aurez mal cherché.

— C'est Luigi Vampa qui a fait la perquisition en personne.

— En ce cas, il avait ou payé ses dettes...

— Un Russe ?

— Ou dépensé son argent.

— C'est possible, après tout.

— C'est sûr ; mais laisse-moi aller à mon observatoire, le Français ferait son affaire sans que je puisse savoir le chiffre positif.

Peppino fit un signe affirmatif, et tirant un chapelet de sa poche, se mit à marmotter quelques prières, tandis que le commis disparaissait par la même porte qui avait donné passage au laquais et au baron.

Au bout de dix minutes environ, le commis reparut radieux.

— Et dont on l'a crédité sur Rome, Venise et Vienne.

— C'est cela, s'écria le commis ; comment es-tu si bien informé ?

— Je t'ai dit que nous avions été prévenus à l'avance.

— Alors pourquoi t'adresses-tu à moi ?

— Pour être sûr que c'est bien l'homme à qui nous avons affaire.

— C'est bien lui... cinq millions. Une jolie somme, hein ! Peppino ?

— Oui.

— Nous n'en aurons jamais autant.

— Au moins, répondit philosophiquement Peppino, en avertissons-nous quelques bribes.

— Chut ! voici notre homme.

Le commis reprit sa plume, et Peppino son chapelet : l'un écrivait, l'autre pria quand la porte se rouvrit.

Danglars apparut radieux, accompagné par le banquier qui le reconduisit jusqu'à la porte.

Danglars sauta dans la voiture, léger comme un jeune homme de vingt ans.

rence d'aigreur souffrance. Ses lèvres étaient légèrement contractées. L'ensemble de sa figure exprimait de douces impressions. Toutes les fois que M. Antomarchi a voulu me relever dans le soin d'humecter ses lèvres avec l'éponge, il l'a repoussé de la main, en portant son regard vers moi.

Comme le soleil se couchait, l'empereur quittait la terre, et je perdais plus qu'un père!

J'ai pieusement rempli le devoir que sa bonté pour moi m'avait confié, et je lui ai fermé les yeux.

Immédiatement après la mort de l'empereur, j'ai écrit la lettre qu'il m'avait dictée le 28 pour annoncer cet événement, et l'ai fait porter à sir Hudson-Lowe, en faisant au même moment prévenir le docteur Arnott et le capitaine d'ordonnance, qui sont entrés constater le décès, tous deux ont témoigné de leur respect et de leur douleur, en obéissant à ce cruel devoir.

Le médecin en chef de la garnison et le médecin en chef de l'escadre sont entrés ensuite et ont froidement posé la main sur le cœur de l'empereur. Ils ne voyaient, dans cet acte, que l'accomplissement d'une formalité, d'un devoir, et ne paraissaient pas même se douter que le cœur qui venait de cesser de battre était celui d'un de ces hommes extraordinaires et privilégiés qui apparaissent de siècle en siècle.

À sept heures du soir, sur la demande du grand-maréchal, M. Marchand et moi, nous nous sommes réunis à lui pour dresser les procès-verbaux de la mort de l'empereur et de la remise qui lui a été faite, par M. Marchand, des actes testamentaires, ainsi que de l'enveloppe contenant les reçus des dépôts d'argent. Je me sentais épuisé de douleur, encore plus que de fatigue.

Tant de cruelles émotions étaient trop fortes pour des femmes et des enfants: Napoléon Bertrand est tombé sans connaissance en posant ses lèvres sur la main glacée de l'empereur.

6 mai. — L'abbé Vignali a passé la nuit en prières auprès du corps, Bertrand et moi nous nous sommes partagé le pieux devoir de veiller. Marchand, quoique bien faible encore, a voulu veiller aussi. Les médecins Antomarchi et Arnott ont également passé la nuit.

Ce matin, à sept heures, sir Hudson-Lowe, suivi de tout son état-major, est arrivé à Longwood et m'a permis de lui faire représenter le corps de l'empereur. Tout était préparé pour cette triste cérémonie. L'empereur était sur son lit de camp dans sa petite chambre à coucher. Noverras, qu'on nous avait par la dysenterie, avait rassemblé toutes ses forces pour le raser, et Marchand, aide de Saint-Denis, l'avait revêtu de l'uniforme des chasseurs à cheval de sa garde impériale; le manteau qu'il portait à Marengo couvrait ses pieds; un crucifix avait été posé sur sa poitrine; le grand-maréchal se tenait à la droite du lit, Marchand à la gauche; l'abbé Vignali était en prières au pied du lit, lorsque je fis entrer sir Hudson-Lowe, qui s'était fait accompagner du marquis de Montchenu, commissaire du roi Louis XVIII, et chargé par l'empereur des fonctions de commissaire de l'empereur d'Autriche; de l'amiral Lambert, commandant l'escadre; du brigadier-général Coffin, commandant la brigade de troupes de terre; de M. Brook et Thomas, membres du conseil d'administration coloniale de l'île; de deux capitaines de la marine royale, et des docteurs Mitchels, Short,

Sir Hudson-Lowe s'inclina respectueusement devant le corps, et fut suivi par toutes les personnes de sa suite, lorsque je lui montrai le corps inanimé de l'empereur. Tous défilèrent devant le lit avec l'attitude d'un recueillement religieux. Mais à peine sorti de la chambre, sir Hudson-Lowe me déclara que, après ses ordres, les médecins allaient procéder de suite à l'autopsie. Je m'y refusai avec indignation, et j'appelai à mon aide le grand-maréchal, mais nos protestations auraient été impuissantes contre la volonté du gouverneur, si le marquis de Montchenu n'avait joint son opposition à la nôtre et déclaré, en agissant en sa double qualité de commissaire de France et d'Autriche, il protestait contre cet ordre illégal, et

réclamait l'exécution du règlement en usage dans l'île pour les inhumations.

Sir Hudson-Lowe dut céder sur la déclaration faite que l'usage de Sainte-Hélène exigeait qu'il y eût symptômes de décomposition pour que l'enterrement pût avoir lieu avant l'expiration de 24 heures. Il fut convenu que cet usage serait respecté.

La mort n'était malheureusement que trop certaine, nous ne pouvions conserver aucune lueur d'espérance, et cependant ce fut un surcroît de douleur pour nous lorsque, vers midi, M. Antomarchi nous déclara que la putréfaction faisait de rapides progrès, et qu'il y avait urgence de procéder à l'autopsie et à l'embaumement.

Sir Hudson-Lowe nous avait signifié que, conformément aux ordres de son gouvernement, il s'opposait à l'embaumement du corps; mais ce ne fut qu'au moment où M. Antomarchi se disposait à renfermer le cœur dans un vase d'argent rempli d'esprit de vin (l'empereur nous ayant ordonné de le porter à l'Impératrice), qu'il nous fit déclarer qu'il s'y opposait et que l'estomac seul serait ainsi conservé pour être envoyé en Angleterre.

Cette déclaration donna lieu à une vive discussion; tout ce que nous pûmes obtenir, ce fut que le cœur comme l'estomac seraient renfermés dans un vase d'argent et placés dans le cercueil. J'obtins aussi la permission de mettre dans le cercueil, conformément à l'ordre que j'en avais reçu de l'empereur, une collection de monnaies d'or de son règne.

L'autopsie terminée, l'empereur fut de nouveau revêtu de l'habit des chasseurs de sa garde et exposé sur son lit de camp, dans la chambre qui précédait sa chambre à coucher d'habitude, et en face de la porte-fenêtre ouvrant sur le petit jardin. Un crucifix fut placé sur sa poitrine.

Les régiments de la garnison et de nombreux détachements des équipages de l'escadre en grande tenue, mais sans armes, ont défilé devant ses dépouilles mortelles; tous, officiers, soldats ou marins, ont mis le genou en terre au moment où ils se sont trouvés en face de la porte-fenêtre. Quelques officiers ont sollicité l'honneur de porter leurs lèvres au coin du manteau de Marengo, dont nous avons recouvert les pieds de l'empereur.

Le grand-maréchal, M. Marchand et moi entourions le lit de l'empereur, l'abbé Vignali était en prières auprès du lit.

Le capitaine Crokat, du 20<sup>e</sup> régiment, officier d'ordonnance à Longwood, est parti ce soir à bord du *Law-Heron*, pour l'Angleterre la nouvelle de la mort de l'empereur, ainsi que le procès-verbal d'autopsie.

7 mai. — Ce matin, toute la population créole est venue en procession à Longwood pour payer un dernier hommage de respect à l'illustre captif qui avait gagné l'amour et l'admiration de tout ce qui avait été témoin de son martyre.

À deux heures après-midi, tout était prêt pour placer les dépouilles mortelles de l'empereur dans le cercueil qui devait pour toujours les renfermer; nous avons procédé à cette cruelle opération.

Le corps de l'empereur Napoléon, étant revêtu de l'uniforme des chasseurs de sa garde, a été déposé dans un cercueil de fer-blanc, doublé de satin blanc, oreiller et matelas de la même étoffe; nous y avons également déposé le cœur, renfermé dans

un cercueil en bois de sapin, orné de deux médaillons en or, un double médaillon d'argent, deux doubles napoléons d'or d'Italie.

Ce premier cercueil ayant été soudé en notre présence, a été placé dans un autre en plomb, lequel, après avoir été également soudé, a été enfermé dans un troisième cercueil de bois d'acajou.

Le cercueil a été placé sur le lit de camp dans la chapelle ardente, et recouvert d'un drap mortuaire en velours, sur lequel nous avons étendu le manteau de Marengo.

Le 9 mai, à peine les travaux du caveau construit par les ouvriers militaires pour recevoir le dépôt des dépouilles

leur course. Mais la nuit était froide, sombre, pluvieuse, et il faisait bien meilleur pour un homme à moitié assourdi de démentir au fond de sa chaise les yeux fermés, que de mettre la tête à la portière pour demander où il était à un postillon qui ne savait répondre autre chose que: *Non capisco!*

Danglars continua donc de dormir, en se disant qu'il serait toujours temps de se réveiller au relais.

La voiture s'arrêta; Danglars pensa qu'il touchait enfin au but tant désiré. Il rouvrit les yeux, regarda à travers la vitre, s'attendant à se trouver au milieu de quelque ville ou dans au moins de quelque village; mais il ne vit rien qu'une espèce de masse isolée et trois ou quatre hommes qui allaient et venaient comme des ombres.

leur course. Mais la nuit était froide, sombre, pluvieuse, et il faisait bien meilleur pour un homme à moitié assourdi de démentir au fond de sa chaise les yeux fermés, que de mettre la tête à la portière pour demander où il était à un postillon qui ne savait répondre autre chose que: *Non capisco!*

Danglars continua donc de dormir, en se disant qu'il serait toujours temps de se réveiller au relais.

La voiture s'arrêta; Danglars pensa qu'il touchait enfin au but tant désiré. Il rouvrit les yeux, regarda à travers la vitre, s'attendant à se trouver au milieu de quelque ville ou dans au moins de quelque village; mais il ne vit rien qu'une espèce de masse isolée et trois ou quatre hommes qui allaient et venaient comme des ombres.

Danglars attendit un instant que le postillon qui avait achevé son relais, vint lui réclamer l'argent de la poste; il comptait profiter de l'occasion pour demander quelque renseignement à son nouveau conducteur; mais les chevaux furent dételés et remplacés sans que personne osât lui demander d'argent au voyageur. Danglars, étonné, ouvrit la portière, mais une main vigoureuse la repoussa aussitôt, et la chaise roula.

Le baron stupéfait se réveilla entièrement.

— Hé! dit-il au postillon, hé! *Mio caro!*

C'était encore de l'italien de Rome. Danglars avait reconnu lorsque sa fille chantait des duos avec le postillon.

Mais *mio caro* ne répondit point.

Danglars se contenta alors d'ouvrir la vitre.

— Hé, l'ami! où allons-nous donc? dit-il en passant sa tête par l'ouverture.

— *Dentro la testa!* cria une voix grave et impérieuse, accompagnée d'un geste de menace.

Danglars comprit que *dentro la testa* voulait dire: Rentrez la tête. Il faisait, comme on voit, de rapides progrès dans l'italien.

Il obéit, non sans inquiétude, et comme cette inquiétude augmentait de minute en minute, au bout de quelques instants son esprit, au lieu du vide que nous avons signalé au moment où il se mettait en route, et qui avait amené le sommeil; son esprit, disons-nous, se trouva rempli de quantité de pensées plus propres les unes que les autres à tenir éveillé l'intérêt d'un voyageur, et surtout d'un voyageur dans la situation de Danglars.

Ses yeux prirent dans les ténèbres ce degré de finesse que constamment dans le premier moment les émotions fortes, et qui s'émoussent plus tard pour avoir été trop exercées. Avant d'avoir peur, on voit juste; pendant qu'on a peur, on voit double, et après qu'on a eu peur, on voit trouble.

Danglars vit un homme enveloppé d'un manteau qui galopait à la portière de droite.

— Quelque gendarme, dit-il. Aurais-je été signalé par les télégraphes français aux autorités pontificales?

— Résolus de sortir de cette anxiété.

— Où me menez-vous? demanda-t-il.

— *Dentro la testa!* répéta la même voix avec le même accent de menace.

celles de l'empereur étaient-ils terminés, que le gouverneur nous fit prévenir que la cérémonie de l'inhumation aurait lieu à onze heures précises, et que nous eussions à nous tenir prêts pour cette heure.

À dix heures du matin, M. l'abbé Vignali a célébré la messe et l'office des morts.

À onze heures, la garnison était sous les armes, et bordant la haie, le cortège a quitté Longwood. Les coins du manteau ont été portés par MM. le comte Bertrand, moi, Napoléon Bertrand et Marchand; Mme la comtesse Bertrand et toute la maison de l'empereur entouraient le char funèbre; l'état-major et successivement toute la garnison l'ont suivi dans sa marche.

À midi, l'aumônier de l'empereur ayant béni le caveau construit à la fontaine Colbett, et terminé les prières, le cercueil y a été descendu, au bruit des salves d'artillerie des forts et de l'escadre.

Le caveau a été fermé et scellé en maçonnerie, en notre présence; une garde d'honneur y a été placée.

(La suite à demain.)

## ANNONCES.

### AUX ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS.

Les *Srs Em. Bisse & Co* ont obtenu, par un brevet, le privilège de fabriquer des huiles de pieds de bœufs, huiles animales et autres, suifs et graisses divers, préparés pour la lubrification et l'entretien des machines industrielles, ont l'honneur d'annoncer que leurs produits viennent d'être reconnus d'une perfection irréprochable et sans augmentation de prix, par suite de la mise en œuvre, dans leurs laboratoires, du nouvel appareil, récemment breveté, en leur faveur, par le gouvernement belge.

THOMAS EDWARD WATSON

ET ROBERT C. DOWDA, administrateur.

NOTICE is hereby given that pursuant to a decree of the supreme court of Calcutta, at Fort William in Bengal, made on the twenty-fifth day of March 1845 it was referred to William Patrick Grant Esquire the Master of the said court to enquire and Report who were the three children of Brook Watson, deceased formerly a Lieutenant of the Bengal Native Infantry in the Military service of the East India Company, in the will of the said Brook Watson and the pleadings of this cause named and the time and place of the birth of such children respectively and whether any and which of them attained the age of eighteen years and is or are now living, respectively and whether any and which of them died without having attained the age of eighteen years, or when were or was last heard of and whether any and which of them died after having attained the age of eighteen years and whether any and which of them are Heirs and Representatives. All persons claiming to be the children or Heirs of Brook Watson and as such Legatees in his said will named or claiming to be the personal representatives or representative of any such child or children who died after attaining the age of eighteen years are required to come in before the said Master and prove their identity and claims.

Calcutta Supreme Court Masters Office, the 25<sup>th</sup> October 1845.

W. P. Grant, Master.

GABRIEL VRIGNON, Comptis Solicitor.

J. S. JUDGE, Defendants Solicitor.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat.

### COURS DES FONDS PUBLICS.

Bourse d'Anvers du 15 Avril. Métalliques, 5 % ... Naples, 10 % ... Ard, 5 % ... Lote de Besse, ... Courte après la Bourse (2 1/2 heures). Ardouin.

Bourse de Londres du 11 Avril. 3 % Cons, 96 1/2 ... 2 1/2 % Holl, 50 1/2 ... 4 % Id, 92 1/2 ... Esp, 5 % 24 ... 3 % 36 1/2 ... Portug, 57, 58 ... Russes 109 1/2

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat.

Danglars se retourna vers la portière de gauche. Un autre homme à cheval galopait à la portière de gauche.

— Décidément, se dit Danglars la sueur au front, décidément je suis pris. Et il se jeta au fond de sa calèche, cette fois non pas pour dormir, mais pour songer.

Un instant après, la voiture s'arrêta dans la campagne. Il vit alors ces grands amoncellements de pierre, qu'il avait remarqués en passant; mais la voiture se détournait, longea cette masse, et se dirigeait à gauche.

Il comprit qu'on avait fait faire demi-tour à la voiture, et qu'on le ramenait à Rome.

— Oh! malheureux, murmura-t-il, on aura obtenu l'extradition. La voiture continuait de courir avec une effrayante vélocité. Une heure passa terrible, car à chaque nouvel indice jeté sur son passage, le fugitif reconnaissait à n'en point douter qu'en le ramenant sur ses pas, enfin il revit une masse sombre contre laquelle il lui sembla que la voiture allait se heurter. Mais la voiture se détournait, longea cette masse, et se dirigeait à gauche.

— Oh! oh! murmura Danglars, nous ne serons pas dans la ville, donc ce n'est pas l'innocence qui l'arrête. Bon Dieu! autre idée, seraient-ce?

Ses chevaux se hâressèrent.

Il se rappela ces intéressantes histoires de bandits romains, si peu crues à Paris, et qu'Albert de Morcerf avait racontées à madame Danglars et à Eugénie lorsqu'il était question de mariage; et comme de devenir le fils de l'une et le mari de l'autre.

— Des voleurs, se dit-il, mais quel est ce vol? Tout à coup Danglars vit à quelque chose de plus dur que le sol d'un chemin.

Il regarda aux deux côtés de la route il aperçut des monuments de forme étrange, et sa pensée se reporta au point de Morcerf, qui maintenant se représentait à lui dans tous ses détails, sa pensée l'effleura qu'il devait être sur la voie Appienne.

À gauche de la voiture, dans une espèce de vallée, on voyait une station circulaire.

C'était le cirque de Caracalla.

Sur un mot de l'homme qui galopait à droite de la voiture, la voiture s'arrêta.

En même temps la portière de gauche s'ouvrit.

— *Scindi!* commanda une voix.

Danglars descendit à l'instant même, mais il ne parlait pas encore, mais il l'entendait déjà.

Plus mort que vil, le baron regarda autour de lui.

Quatre hommes l'entourèrent, sans compter le postillon.

— *Di qua!* dit un d'entre eux en descendant un pas, et qui conduisit dans la voie Appienne au milieu de ces innombrables de la campagne de Rome.

(La suite à demain.)